

**ART
À CIEL
OUVERT**

**Événement principal – 10^e édition
29 août 2020
16 h à minuit**

Charlottetown, Î.-P.-É.
Formulaire de soumission et lignes directrices

**Date limite de soumission
3 avril 2020**

www.ArtintheOpenPEI.com

**ART
IN THE
OPEN**

Au sujet d'Art à ciel ouvert

L'événement principal d'Art à ciel ouvert fait pleins feux sur le milieu des arts visuels de Charlottetown, les sites patrimoniaux du centre-ville, les sites d'exposition et les troupes de spectacles de la ville ainsi que les riches traditions culturelles de l'endroit. Le festival aura lieu au centre-ville de Charlottetown, plus particulièrement au parc Victoria, à la place du Centre des arts de la Confédération et aux places Rochford et Connaught. Les œuvres d'art comprendront surtout des installations, des projections, des performances artistiques, de la danse, du théâtre extérieur, les arts de la rue (p. ex., mimes, marionnettes, contes, créations orales, etc.), des sculptures et d'autres formes d'art temporaires. Nous sommes intéressés par des projets artistiques qui invitent les participants du festival à s'engager et à participer à l'art.

Art à ciel ouvert comporte des commissions ainsi que des projets proposés de façon indépendante. Ce formulaire de soumission et les lignes directrices connexes s'adressent à ceux et celles qui veulent soumettre un projet indépendant. Tout artiste ou groupe d'artistes du Canada peut soumettre un projet.

Pour en savoir davantage sur le festival Art à ciel ouvert et le processus de soumission :
www.artintheopenpei.com ou www.facebook.com/aitocharlottetown
artintheopenpei@gmail.com

1.0 Lignes directrices pour les projets indépendants

Les coopératives, les groupes et les artistes indépendants du Canada peuvent soumettre un projet.

Les artistes acceptent de créer un projet artistique temporaire qui sera présenté dans un espace public lors d'Art à ciel ouvert. Le public pourra les voir gratuitement; ceux-ci seront en montre de 16 h à minuit ou pendant une partie de cette période de temps. Les artistes doivent enlever tout leur matériel avant midi le dimanche 30 août 2020.

Tous les projets doivent être préparés en fonction de mauvais temps. Le festival ne sera reporté au dimanche 30 août qu'en cas de conditions extrêmes. Si cela devait se produire, les artistes doivent enlever tout leur matériel avant midi le lundi 31 août 2020.

Les projets de nature principalement commerciale (p. ex., liés à la publicité ou la vente) ne seront pas acceptés. Si les projets sont conçus pour être exposés dans un espace commercial, l'utilisation d'un tel site doit avoir une justification artistique.

La place Rochford, la place Connaught, la place du Centre des arts de la Confédération et le parc Victoria (voir la carte de la ville) sont disponibles sans frais pour les projets d'Art à ciel ouvert. L'alimentation électrique sera disponible dans la plupart des sites. D'autres sites seront considérés si le projet est conçu pour un autre endroit, mais le demandeur doit coordonner l'utilisation du site de son choix.

Les projets choisis doivent être installés et exposés de façon sécuritaire et doivent respecter tous les règlements, lois et normes de sécurité pertinentes. La sécurité publique sera surveillée et évaluée par le comité directeur d'Art à ciel ouvert, en consultation avec le personnel de la Ville de Charlottetown.

L'activité est visée par l'assurance de responsabilité civile d'Art à ciel ouvert. Nous invitons les artistes qui ont leur propre police d'assurance à fournir un certificat d'assurance de responsabilité.

L'assurance d'Art à ciel ouvert ne couvre pas les dommages subis par les œuvres et installations. Les artistes participants devront signer une renonciation à cet effet.

Les personnes intéressées peuvent soumettre jusqu'à deux projets différents.

Les projets qui font surtout appel à la musique (p. ex., des prestations musicales ou des vidéos) ne seront pas acceptés. Les projets peuvent cependant comprendre des éléments musicaux.

2.0 Évaluation

La priorité sera accordée aux projets originaux créés exclusivement pour Art à ciel ouvert. Un jury fera la sélection des projets soumis en s'appuyant principalement sur la faisabilité et le mérite artistique, ainsi que sur des expositions antérieures qui témoignent de la capacité de l'artiste ou du groupe de mener à bien le projet proposé.

3.0 Publicité et avantages de participation

Nous vous demandons également de soumettre une description promotionnelle de 30 mots de votre projet, une image haute qualité (JPEG-300dpi max) et une biographie de 50 mots. Ces éléments seront publiés dans le livret et le site Web d'Art à ciel ouvert.

Tous les projets choisis feront l'objet d'une campagne de marketing, un livret électronique et imprimé, une couverture médiatique et une diffusion dans les médias sociaux.

Les projets indépendants recevront les appuis suivants d'Art à ciel ouvert, le cas échéant :

- cachet des artistes (Art à ciel ouvert s'engage à payer tous les artistes pour leur travail);
- aide financière pour couvrir les coûts du matériel (selon le budget soumis);
- aide financière en matière de permis, d'accès aux sites, d'alimentation électrique et de sécurité, lorsque possible;
- lettres d'appui pour les demandes de financement auprès de sources externes.

Le festival en entier sera documenté sous forme de vidéo et de photos. Celles-ci seront mises en ligne après le festival.

Art à ciel ouvert est une initiative de collaboration entre la Ville de Charlottetown, this town is small, le Musée d'art du Centre de la Confédération, Découvrir Charlottetown, Creative PEI, FilmPEI et la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Les propositions de projets incomplètes ou reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

Les projets soumis seront jugés par un comité composé d'artistes et de professionnels du milieu artistique et culturel de la région.

Toutes les personnes qui soumettent un projet seront avisées des résultats.

Si la demande est soumise par voie électronique, prière d'y joindre les documents suivants :

1. complété la section A et B du tableau ci-dessous ;
2. la description du projet proposé (Annexe A) ;
3. jusqu'à six images numériques à l'appui (JPEG), maximum de 1 Mo (mégabyte) par fichier avec la liste détaillée des images;
4. une description de 30 mots et une image de haute qualité (JPEG 300dpi max) pour une utilisation promotionnelle du projet.
5. le budget prévu (Annexe B);
6. le curriculum vitae du ou des artistes (Annexe C).

Section A : Renseignements sur l'artiste	
Prénom et nom	
Pronom de préférence	
Numéros de tél. principal	
Numéros de tél. au travail / tél. cell	
Courriel	
Adresse	
Méthode de communication préférée	
Noms des collaborateurs ou des organisations participantes	
Site Web	
Pseudonyme (facebook, twitter, instagram etc.)	

Section B : Renseignements sur le projet	
Titre du projet	
Moyen d'expression/discipline artistique	
Emplacement souhaité (s'il a été choisi)	
L'emplacement du projet a-t-il été confirmé?	
Si oui, où sera-t-il exposé?	
Période d'exposition (<i>par exemple, de 16 h à minuit, pendant le jour, pendant la nuit, intervalles de temps, etc.</i>)	
Avez-vous une assurance privée pour votre projet? <i>Si oui, veuillez fournir une copie de votre certificat d'assurance.</i>	

DESCRIPTION DE PROJET

(maximum de 500 mots)

Veuillez joindre une feuille séparée nommée Annexe A.

Ce document devrait comprendre les éléments suivants :

- 1. Une description détaillée du projet** (idéalement, celle-ci comprendrait un plan conceptuel);
- 2. Une proposition technique**, soit : un plan d'installation et de démontage, un calendrier d'exécution, l'emplacement, le matériel et l'équipement, les collaborateurs, l'information pertinente sur les permis et l'assurance nécessaires, les préoccupations possibles en matière de sécurité, etc.;
- 3. L'information sur le site d'exposition ou les conditions d'exposition idéales**, surtout en ce qui concerne l'emplacement et les heures de la période d'exposition. Par exemple : « Le projet sera projeté sur un écran; il sera donc seulement exposé dans l'obscurité. Il est conçu pour être observé d'une certaine distance. L'image devrait être projetée sur une surface assez grande ou haute pour être vue des voitures qui passent. »

Signature

Date

En soumettant ce formulaire, vous attestez qu'à votre connaissance, l'information fournie est exacte et que les travaux représentés sont les vôtres.

SOUSSION

Envoyez tous les documents par courriel à artintheopenpei@gmail.com

Veillez soumettre tous les documents écrits en format PDF et tous les images en format jpegs 300dpi ou envoyez un lien Google Drive incluant le dossier d'images.

Pour en savoir davantage sur le festival et le processus de soumission d'Art à ciel ouvert :
www.artintheopenpei.com ou www.facebook.com/aitocharlottetown

Vous pouvez également communiquer avec la coordinatrice du festival en envoyant un courriel à artintheopenpei@gmail.com

La date limite pour déposer votre proposition est le 3 avril 2020

Les lieux du Festival 2020 sont :

- Parc Victoria
- Étang Gouvernement
- Place Connaught (rue Richmond et rue Sydney)
- Rochford Square (Allée All Souls et rue Kent)
- Plaza du Centre des Arts de la Confédération

